

Vivre POISAT

N°142
DÉC
2021

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

KaRNaVIREs



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.
Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr
www.ville-poisat.fr

Edito

2021 se termine. Cette année aura de nouveau été marquée par la crise sanitaire. Année complexe et délicate, d'espoir et d'envie pendant laquelle il a fallu faire preuve d'adaptation. Cette année encore les élus et les services se sont adaptés pour garder un lien avec les Poisatiers, les associations et tous nos partenaires.

Nous vivons un mandat difficile, marqué par les incertitudes tant financières que sanitaires. Ces dernières sont à prendre en compte dans les choix et à intégrer dans la vision prospective à l'échelle du mandat.

Malgré cela, nous avançons avec engagement et détermination pour maintenir la qualité des services publics, stabiliser la pression fiscale et engager les transitions énergétiques, urbaines et écologiques qui font de Poisat une ville dynamique. Nous avons de beaux projets à réaliser ! Nous les mènerons avec rigueur, prudence et pragmatisme mais surtout avec l'envie de bien faire pour Poisat et les Poisatiers.

En attendant, cette fin d'année

2021 sera l'occasion, je l'espère, de nous retrouver autour des festivités de Noël et des différents événements qui nous permettent de vivre ensemble. Nous aurons également, je l'espère, le plaisir de vous retrouver pour la cérémonie des vœux à la population et aux forces vives le vendredi 14 janvier à 19h à l'Espace Léo Lagrange. Les défis auxquels nous faisons collectivement face sont importants et nombreux. Nous pourrons les relever, si nous gardons l'espoir et la volonté d'agir pour le bien commun.

2022 sera une année importante pour la vie de nos institutions avec deux élections majeures: l'élection présidentielle et les élections législatives. Ces rendez-vous démocratiques sont importants pour notre République et les valeurs qu'elle porte.

Avant que cette nouvelle page ne s'ouvre à nous, je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année. Restons optimistes et solidaires. Gardons cette énergie pour continuer d'avancer et préparer demain.

Le Maire, Ludovic Bustos



Informations municipales

Élections 2022



Depuis le 1er janvier 2020, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant le jour du scrutin.

Les prochaines élections :

- présidentielle : les dimanches 10 et 24 avril 2022

Date limite d'inscription : vendredi 4 mars 2022

- législative : les dimanches 12 et 19 juin 2022

Date limite d'inscription : vendredi 6 mai 2022

En raison de la refonte habituelle des listes électorales avant l'élection présidentielle, chaque électeur recevra une nouvelle carte d'électeur et devra donc détruire la précédente.

La mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE permet à chaque citoyen de vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et de connaître son bureau de vote directement en ligne ou de procéder à son inscription : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47.

Conseil municipal

Lors du conseil municipal du 8 novembre, il a été présenté et débattu le rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) relatif à la gestion de Grenoble-Alpes Métropole pour les exercices 2014 et suivants.

Il a également été décidé :

- du renouvellement de la convention de mise en œuvre du service métropolitain d'accueil et d'information de la demande de logement social. La commune maintient son niveau d'accueil généraliste de niveau 1 ;
- du renouvellement de la convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs, dont Poisat, pour l'utilisation du Système National d'Enregistrement (SNE) des demandes de logement social ;
- de recruter une fonctionnaire dans le cadre d'une activité accessoire pour le projet musique de l'école élémentaire. Elle interviendra du 18 novembre 2021 au 10 juin 2022 dans toutes les classes et pour un total de 103.5 heures ;
- de l'application de la loi de transformation de la fonction publique sur le temps de travail annuel à 1607 heures. Cette délibération a pour objectif d'arrêter d'ores et déjà le principe, qui s'appliquera aux agents communaux à compter du 1er janvier 2022.
- de conclure une convention d'objectifs et de moyens entre l'Association des Centres de Loisirs (ACL) et la ville de Poisat. Cette convention confie à l'ACL l'organisation et l'animation, à Poisat, des temps de loisirs du mercredi après-midi et des vacances pour l'année 2022.

Location appartement

La commune dispose d'un appartement de type T3 d'une superficie de 60 m² et pour un loyer de 745 € (charges incluses).

Ce logement adapté aux personnes à mobilité réduite est en rez-de-chaussée.

Toute personne intéressée peut se manifester auprès de Sandra Martinese :

sandra.martinese@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 92 43 avant le 15 janvier.

Les candidatures seront étudiées par les membres du CCAS.

Citiz

Bilan d'utilisation du véhicule d'auto-partage mis à disposition par la commune.

En 2021, 25 utilisateurs différents ont été recensés, dont 17 particuliers essentiellement de Poisat. C'est suite à des difficultés rencontrées avec leur propre véhicule (panne, indisponibilité) ou par choix, que certains utilisateurs ont renoncé à détenir un véhicule personnel. Les trajets effectués par ces particuliers sont pour la majeure partie des déplacements de loisirs.

A la question, quels sont les avantages de ce service d'auto-partage, les réponses sont variées :

- « facilité de réservation »
- « aucune charge mentale liée à l'entretien du véhicule »
- « moins de frais »,
- « peu polluant »,
- « commodité : la ligne de bus C7 est à proximité de la station »,
- « possibilité de se garer sur des places payantes sans à avoir à le payer »,
- « stationnement quasiment partout »
- « Seule "contrainte" faire le plein si nécessaire ».

**Au 30
septembre 2021**

90

Trajets réalisés

12 189

kms parcourus

**Sur l'année
2020**

113

Trajets réalisés

16 542

kms parcourus



Soirée thermographie

Elle sera organisée début 2022 en collaboration avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC). Présentation générale de la thermographie infra-rouge et mise en pratique (information à venir sur le site de la commune).

Bilan énergétique 2020

Le Plan Climat Air Énergie (PCAÉ) constitue la feuille de route des collectivités territoriales en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Cet outil de coordination de la transition énergétique s'articule autour de différents axes :

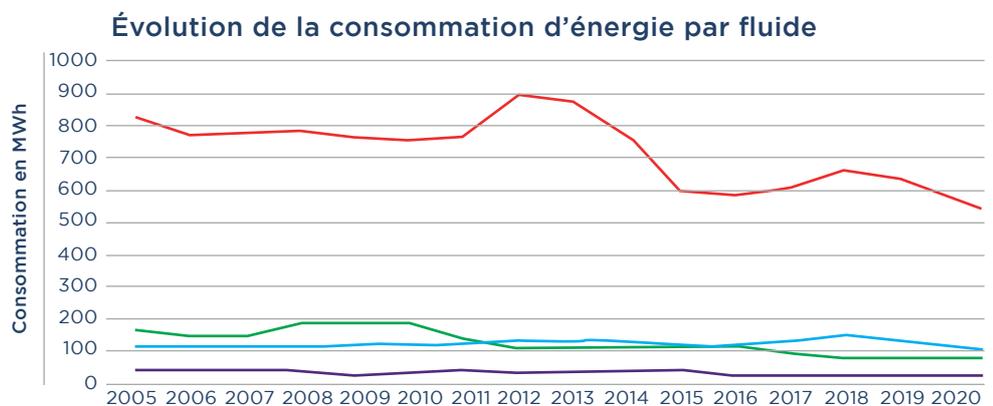
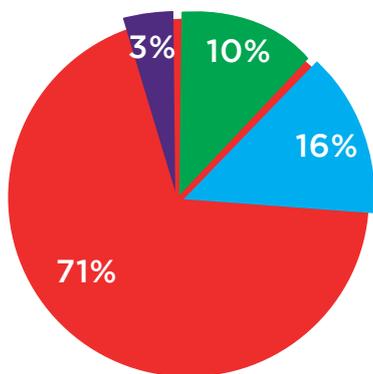
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables.

En renouvelant son engagement pour un PCAÉ pour la période 2020/2026, la commune de Poisat a confirmé sa volonté et son engagement d'agir pour l'environnement.

Voici les actions et décisions municipales significatives sur le PCAÉ précédent (2015-2020) :

- la réhabilitation énergétique et extension de l'école maternelle, qui a permis un gain énergétique de 15 à 20%
- l'installation d'une chaudière bois à granulés pour l'ensemble du bâtiment mairie
- la pérennisation de l'extinction nocturne de l'éclairage de 23h00 à 5h00 sur le domaine public
- la rationalisation et le verdissement de la flotte automobile communale avec l'acquisition de deux véhicules légers GNV, la sortie du parc automobile de 2 véhicules classés « crit'air 5 » et l'acquisition ainsi que la mise à disposition d'un véhicule en auto-partage.

Chaque année l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) présente à l'ensemble du Conseil municipal le bilan énergétique de l'année précédente. Cette année, la présentation du bilan énergétique 2020 a eu lieu lors du Conseil municipal du 13 décembre.



Répartition des énergies 2020

- Électricité Bâtiments
- Gaz naturel
- Éclairage public
- Carburants

	Evolution des dépenses 2020 / 2017
Éclairage public	-2,4%
Électricité bâtiments	-3,7%
Gaz naturel	-11,3%
Carburants	-14,1%

De l'électricité verte et durable

Depuis 2021, les contrats d'électricité de la Ville sont en électricité verte « standard » par certificats de garantie d'origine pour l'ensemble des bâtiments et l'éclairage public. Pour 2022, la municipalité a franchi un nouveau pas en faveur des énergies durables : l'école maternelle et la mairie seront alimentées en électricité verte « premium », c'est-à-dire à 100% d'origine renouvelable produite principalement à partir de l'éolien et du solaire.

Centrale solaire de l'école élémentaire

Samedi 27 novembre a été inaugurée l'installation solaire photovoltaïque financée par les citoyens sur le toit de l'école élémentaire Jean Mermoz.



Architecte Conseiller : ayez le réflexe !

La commune accueillera dès 2022 un architecte conseiller du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Il recevra gratuitement les habitants de la commune sur rendez-vous une fois par mois les vendredis matin.

Sa mission est de conseiller et informer les particuliers ou professionnels désireux de construire ou de rénover afin d'assurer la qualité architecturale de leurs constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

N'hésitez pas, prenez rendez-vous dès l'origine de votre projet : accueil.mairie@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 49 75

Consultez l'architecte le plus tôt possible, dès vos premiers croquis.

Il se rendra (si besoin) sur le site de votre projet.

Afin de lui permettre de vous conseiller efficacement, nous vous proposons de rassembler pour le rendez-vous le maximum de renseignements, parmi lesquels :

- un plan de situation
- un extrait cadastral (disponible dans votre mairie)
- le plan de votre terrain au 1/200ème (si possible dressé par un géomètre), indiquant les contraintes et particularités
- le certificat d'urbanisme (si vous en avez obtenu un)
- vos premières esquisses de plan
- des photos du site et des constructions environnantes

L'architecte conseiller est là pour vous aider dans l'élaboration de vos projets. Il ne pourra en aucun cas assurer leur mise au point définitive, ni se substituer à un maître d'œuvre. Les croquis et schémas réalisés par l'architecte conseiller ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un projet.

Exercice intrusion à l'école



Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), réalisation d'un exercice annuel "intrusion-attentat" dans les écoles. Pour les écoles maternelle et élémentaire de Poisat, il a eu lieu le mercredi 20 octobre.

Dans les deux écoles, ce sont les directrices qui ont lancé l'alerte, les enseignantes et enfants présents se sont dissimulés au mieux. Pour l'école maternelle et pour ne pas effrayer les enfants, cet exercice a pris la forme d'un « cache-cache géant ».

Dans les deux écoles, l'exercice s'est bien déroulé et les enfants ont reçu, à cette occasion, la visite et les encouragements des gendarmes de la brigade d'Eybens. L'opportunité pour ces derniers de mieux connaître les locaux et de tisser des liens avec les acteurs de l'éducation de Poisat.

Pour la commune, la présence des élus et du service technique est nécessaire pour identifier d'éventuels dysfonctionnements et programmer les travaux correctifs nécessaires.

Bravo aux enfants !

Merci aux directrices, enseignantes et aux gendarmes d'Eybens pour leur participation.

Inscription à l'école maternelle pour les enfants Poisatiers nés en 2019

Les inscriptions se dérouleront en janvier et février.

Dans un premier temps, rendez vous en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Dans un deuxième temps, prendre rendez-vous avec la directrice de l'école :

Mme Micalef : ce.0382255v@ac-grenoble.fr ou au 06 11 17 76 73.

Déneigement

La commune de Poisat a mis en place une astreinte de deux personnes le week-end lorsque Météo France prévoit une chute de neige. Dans le cas d'un risque de neige en semaine, le service fait une observation des conditions climatiques à 5 heures du matin. Si une couche de neige est présente, il déclenche les opérations de déneigement, sinon les agents du service prennent leurs fonctions aux horaires habituels.

Voici l'ordre des priorités :

rue de l'Ancienne mairie, voiries communales, arrêts des bus, accès et cours d'écoles, bâtiments communaux, commerces et pistes cyclables. Le salage des voiries s'effectue uniquement rue de l'Ancienne mairie, rue Théodore Dubois, allée de Prémol et dans le virage de l'avenue Pierre Mendès France au niveau de l'arrêt de bus.

Selon le Code Civil et l'arrêté municipal du 19/12/1980, le déneigement des trottoirs incombe aux riverains. Cependant pour conserver un bon cheminement piéton, un trottoir sur deux de chacune des voies publiques sera déneigé par le service technique. Il est conseillé également de rentrer vos véhicules dans vos garages pour ne pas gêner le maniement du tracteur à lames.

Travaux

City stade : et maintenant ?

Pour rappel, cet équipement a été l'objet au mois de mai d'actes de vandalisme et d'usages inappropriés. Suite au constat de dangerosité fait par les services techniques de la commune et de la visite de l'organisme de contrôle agréé, la fermeture immédiate de l'équipement a été décidée par arrêté municipal.

Une concertation menée durant l'été avec les professionnels des structures de jeux / de sport (fabricant, fournisseur d'équipement, serrurier et organisme de contrôle) a permis d'étudier la faisabilité d'une réparation de l'équipement dans le respect de la réglementation. La conclusion est que les contraintes réglementaires rendent impossible la rénovation de la structure qui date des années 90. Décision est donc prise par la municipalité de démanteler cette structure, opération qui a eu lieu lors des vacances d'automne. L'espace libéré sera nettoyé et sécurisé afin de permettre sa réouverture aux scolaires et au public.

Que faire désormais de ce lieu central de la commune ?

Si certaines idées ont été évoquées au sein de l'équipe municipale, il nous a paru judicieux de choisir ce sujet comme pilote de la démarche de participation citoyenne « avancée » que nous avons souhaité mettre en œuvre sur ce mandat.

Nous reviendrons donc vers vous en 2022 pour partager nos objectifs quant à l'aménagement futur (diversification des usages quel que soit l'âge ou le genre, végétalisation, maîtrise des nuisances, budget « soutenable »).

Sur cette base, la parole sera donnée aux Poisatiers pour imaginer ce qu'ils aimeraient voir réaliser. La commune s'étant portée volontaire pour faire partie des pilotes, nous devrions disposer au début du printemps du nouvel outil participatif métropolitain qui nous permettra de collecter, analyser, travailler les propositions avec leurs porteurs et enfin soumettre au vote celles qui se seront révélées réalisables et cohérentes par rapport aux objectifs fixés.

Alors, à vos réflexions, échanges, croquis. **Rendez-vous en 2022 !**



Projet Maison du Cèdre

Ce projet, que nous avons évoqué dans le Vivre Poisat de juin et sur lequel nous avons sollicité vos avis au travers d'une enquête au cours de l'été, puis au cours d'une rencontre à la rentrée, a fait l'objet depuis d'intenses réflexions et études :

- étude du besoin de restauration scolaire avec une projection de capacité à long terme
- étude de diverses solutions permettant de tirer parti du patrimoine communal pour répondre aux besoins exprimés
- prise en compte des aspects réglementaires, urbanistiques et paysagers ; la commune bénéficie d'un accompagnement spécifique de la Métropole et du CAUE, comme pour le projet des Hauts du Château
- dialogue sur les divers aspects et contraintes d'un volet logement avec différents acteurs (service foncier de la Métropole, bailleurs, porteurs de projet d'habitat participatif)
- élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2030 afin d'évaluer les capacités financières de la commune au regard de ses objectifs, dont le maintien de la fiscalité actuelle.

A la lumière de ces éléments, et compte-tenu de l'urgence d'offrir aux enfants et aux personnels les conditions pour une restauration scolaire adaptée. Le temps des arbitrages arrive pour l'équipe municipale. Les annonces seront faites au début de l'année 2022 ; elles nous permettront de poursuivre le dialogue avec les habitants et usagers des locaux concernés sur des bases clarifiées.

Projet « Les Hauts du Château »



Les parcelles privées constituant le domaine du château de Poisat ont été vendues en 2020 au promoteur MV Résidences par la famille qui en était propriétaire de longue date.

Ces parcelles ont été définies comme secteur d'une « OAP » (Orientation d'Aménagement de de Programmation) spécifique dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) voté en décembre 2019 par la Métropole.

Ce PLUi comporte également une OAP « Paysage et Biodiversité » et une OAP « Risques et Résilience » qui incluent un certain nombre de prescriptions permettant d'assurer la bonne intégration des projets dans leur environnement.

Dans ce contexte, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place une démarche d'accompagnement avec le concours du CAUE (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement) de l'Isère.

La commune de Poisat a été retenue pour bénéficier de cette démarche pour ce projet ainsi que pour le projet « Maison du Cèdre ». Cette opportunité nous a permis d'engager depuis quelques mois une démarche de dialogue « en amont » avec le promoteur afin d'assurer une réalisation exemplaire au regard des prescriptions évoquées plus haut.

Notons enfin que ce projet va nécessairement se réaliser en cohérence avec celui conduit par la Métropole du réaménagement du secteur Pierre Mendès France et en particulier de la rue de l'Ancienne Mairie.

La finalisation du projet par MV Résidences s'étalera sur l'ensemble de l'année 2022 mais nous avons d'ores et déjà convenu avec le promoteur d'une présentation aux Poisatiers de ses premières esquisses dès le début de l'année.

Celle-ci se déroulera lors d'une réunion publique en mairie le **samedi 15 janvier 2022 à 10 h**, puis le dialogue se poursuivra au travers d'une permanence, en mairie également.

Merci de consulter régulièrement le site pour les dates et modalités précises.

La Métropole



Lancement du projet de l'avenue Pierre Mendès France

Cet automne la première phase du projet avec la rénovation des réseaux humides a commencée, et s'agissant des impacts sur les déplacements des riverains, la Métropole s'est attachée à les minimiser. Concernant le futur réaménagement proprement dit, après un premier échange sur le terrain fin juin et un appel à participation dans le Vivre Poisat de septembre, un certain nombre d'habitants se sont déclarés intéressés pour être associés à la conception du projet.

Huit d'entre eux seront contactés pour se joindre à partir de début 2022 au comité de pilotage, conjointement avec les élus, les services techniques, la maîtrise d'ouvrage Grenoble-Alpes Métropole et la maîtrise d'œuvre. Tous les Poisatiers pourront leur faire part de leurs idées ou commentaires au fil des étapes de ce projet.

Sapinou

Où jeter son sapin ?

Après les fêtes de fin d'année, ne vous débarrassez pas de votre sapin sur la voie publique ou dans vos poubelles : il ne sera pas ramassé ! Deux solutions s'offrent à vous :

- Des points de collecte temporaires. La Métropole et la Ville organisent, du 3 au 28 janvier, la collecte des sapins sur des points de collecte temporaires. A Poizat, les points de collecte sont situés sur l'esplanade du 8 mai 1945 et à Prémol, une affiche sera apposée à l'endroit exact. Votre sapin sera ensuite broyé, puis recyclé en broyat dans les espaces verts et parcs publics.
- L'une des 20 déchetteries de la Métropole qui collectent les déchets végétaux. Déchetteries les plus proches : Eybens et Saint-Martin-d'Hères.

<https://www.lametro.fr/271-jecherche-une-decheterie.htm>



SONT ACCEPTÉS

Sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, bûchette...)



SONT INTERDITS

Sacs, pots, sapins en plastique, sapins naturels avec neige artificielle, guirlandes et autres décorations

Evolution des dotations en composteurs sur la commune

192 composteurs ont été déployés de janvier 2019 à juin 2021 sur la commune de Poizat.



Sur l'année 2021, 4 journées de sensibilisation au compostage et de distribution de composteurs ont été réalisées (54 composteurs ont été distribués sur ces temp).

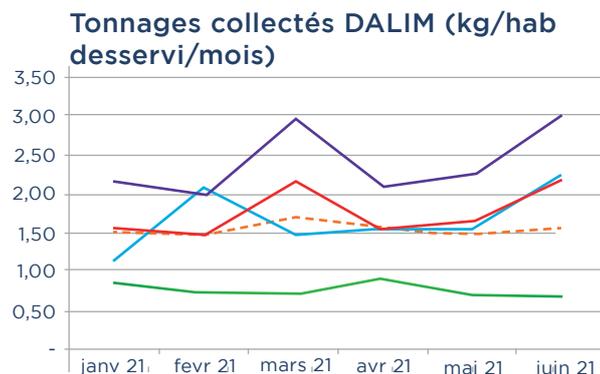
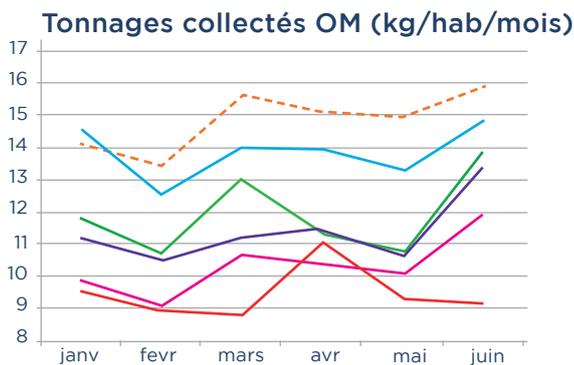
Ces actions venaient compléter les actions de sensibilisation et de distribution menées en 2019. Un site de compostage partagé a également été installé en juin 2020 dans une copropriété d'une cinquantaine de maisons située allée des Coquelicots. Prise en compte également de la demande d'installation d'un composteur collectif au croisement chemin Jean Giono et passage Marcel Pagnol. Une habitante volontaire pour être référente est formée dans ce cadre.

A rappeler, l'importance de la formation initiale et de l'investissement des habitants notamment pour la gestion de la réserve de broyat et le suivi du site. L'apport régulier de matière sèche est indispensable pour le bon déroulement du processus de compostage en collectif.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

Zoom sur 2021 (collecte porte à porte)

Résultats des collectes d'ordures ménagères (OM) et des collectes de déchets alimentaires (DALIM)

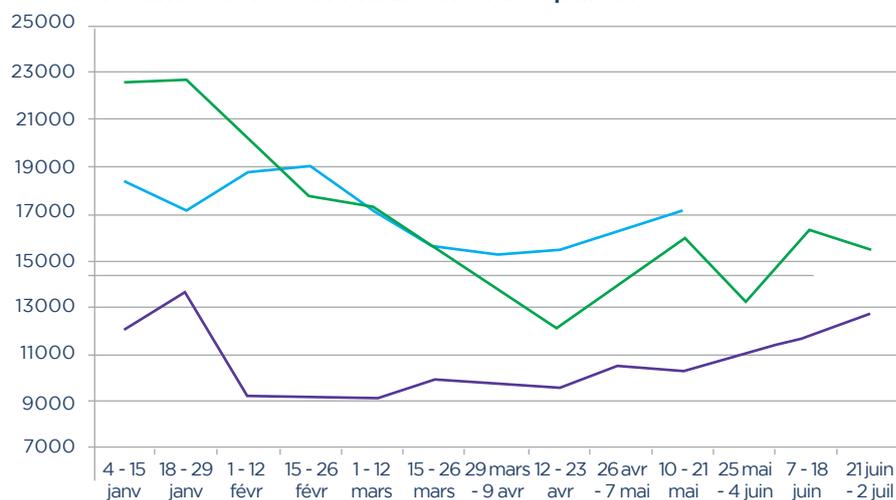


Le faible tonnage de collecte de déchets alimentaires peut s'expliquer par la présence de composteurs individuels* (le ramassage des déchets alimentaires n'est possible que pour les habitats collectifs).

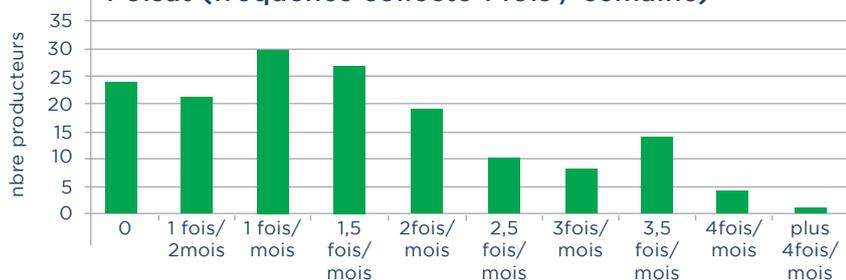
*Voir graphique précédent



Volumes levés OM maisons vues par VP



Poisat (fréquence collecte 1 fois / semaine)



Sur la commune, beaucoup d'habitants sortent entre 1 et 2 fois par mois leur bac de collecte d'ordures ménagères (bac gris) et assez peu d'habitants plus de 3 fois par mois, en-dessous donc de la fréquence (4 fois par mois).



CCAS
Solidarité

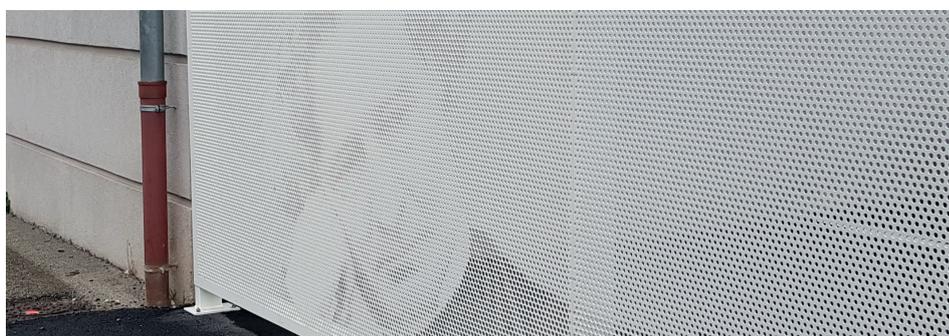
Logement social

La résidence « Le Pizzicato » réalisée par PLURALIS, rue Hector Berlioz sera livrée au cours du 1er trimestre 2022.

La commune sera réservataire d'un logement sur les 10. Chaque logement dispose d'une place de stationnement.

Le programme intègre l'adaptation de 4 logements accessibles situés au rez-de-chaussée dont un T3 « Personne à Mobilité Réduite ».

Contacteur Sandra Martinese : sandra.martinese@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 92 43



Semaine bleue

Cet évènement national, valorisant la place des aînés dans la vie sociale, et initié pour la 1ère fois à Poisat, n'a pas rencontré le succès escompté. Le contexte sanitaire encore fragile est certainement en cause et n'a pas permis, certains échanges programmés, notamment avec les enfants du centre de loisirs, les écoliers, ni avec un diplômé en Activités Physiques Adaptées.

Ceci n'a pas empêché l'association DiGi (habitat intergénérationnel) de présenter le dispositif à quelques personnes intéressées. Une Poisatière a pu également partager son expérience en relatant les aspects positifs de cette cohabitation toujours en cours.

Coordonnées DiGi - 2 boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble - 04 76 03 24 18 - secretariat@dig38.org - <https://dig38.org>



Association Bibliothèque Georges Brassens



Un après-midi lecture de contes.

Le public n'était pas nombreux mais ce fut un moment apprécié par toutes les personnes présentes. Un bel élan a réuni, pour la préparation et la présentation, des bénévoles de l'ABGB mais aussi d'autres Poisatiers d'âges différents, dans une ambiance conviviale qui a fait germer l'envie de construire peut-être d'autres projets d'animation.

Belle illustration du thème " ensemble " retenu cette année au niveau national pour cette semaine dédiée aux retraités. L'après-midi s'est terminé par un délicieux gâteau aux noix spécialité de notre région. Soyez toutes et tous au rendez-vous l'année prochaine pour imaginer et proposer des animations lors de la semaine bleue !



Précarité menstruelle

À la sollicitation du Planning Familial, le Centre Communal d'Action Sociale de Poisat s'est associé à l'opération de collecte de protections périodiques durant tout le mois d'octobre. Deux collecteurs étaient à disposition du public. Les dons ont été nombreux et redistribués le 24 novembre, par le Planning Familial, aux associations et collectifs mobilisés. Nous vous remercions pour votre générosité et votre implication.

Un atelier couture, organisé le 9 octobre, salle Léo Ferré, a réuni 3 personnes qui ont réalisé des culottes et des serviettes réutilisables, sur les conseils d'une couturière du « Thé à coudre ». Le CCAS renouvellera cette action l'an prochain et espère vous sensibiliser de nouveau à la précarité menstruelle.

Vente de brioches les 12 et 13 novembre

De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour vendre les brioches confectionnées par Epicuria, au profit de l'association « Espoir Isère contre le cancer ». La somme de 538,75 € a ainsi été reversée.

Un grand merci à tous, bénévoles, ayant bravé le froid et gourmands, ayant contribué à la réussite de cet évènement solidaire !



Colis de fin d'année aux Aînés

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Poisat invitent les personnes dès 75 ans à retirer un colis gourmand par personne : **jeudi 16 décembre à partir de 14h, dans le hall de la mairie**. En cas d'empêchement, un ami ou un voisin pourra le récupérer en votre nom. Le retrait sera également possible jusqu'à fin décembre, les matins en mairie. Les colis non retirés seront offerts à une association caritative.



Le secteur jeunesse fait carton plein ! Dans un nouvel espace, les collégiens peuvent venir retrouver Medhi, animateur jeunesse tous les vendredis de période scolaire de 17h à 18h30 salle Agora, située à gauche avant l'entrée du CSCS.

Agora, en référence à la Grèce antique, est initialement un lieu de rassemblement, où l'on apprend les nouvelles, où se forment les courants d'opinion. Autant d'éléments qui prennent sens pour accueillir l'espace jeunes et les commissions du CMEJ.

Les jeunes s'y retrouvent pour échanger, pour construire les actions jeunesse, recueillir et partager de l'information. L'accueil est libre et gratuit, sans inscription préalable, dans la limite des capacités de la salle.



Par ailleurs, après une longue période d'arrêt en raison du contexte sanitaire, les soirées jeunes ont repris depuis le 22 octobre avec une inauguration de l'Agora et des jeux. Une soirée a été organisée en novembre pour fêter Halloween. Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates des soirées prévues **le 21 janvier et le 11 février 2022**. Les thématiques se préparent avec les jeunes lors des permanences du vendredi.

Pour participer aux soirées jeunes (à partir du CM2), vous devez avoir un dossier d'inscription à jour et vous inscrire à l'accueil du service enfance jeunesse.

Renseignements à l'accueil du service enfance jeunesse du lundi au vendredi de 14h30 à 18h ou contact.cscs@ville-poisat.fr ou 04 76 25 89 19 ou lors des permanences accueil jeunes les vendredis en période scolaire de 17h à 18h30 à l'Agora.

Pour recevoir les infos jeunesse, en faire la demande à l'accueil du service enfance-jeunesse.



Au revoir Rose !

Après 6 années investies dans les animations périscolaires et extrascolaires et à la BCD, Rose part vers de nouveaux horizons. Nous tenons à lui rendre hommage et la remercier pour toute l'énergie qu'elle a apportée aux enfants et à l'équipe du service enfance jeunesse. Bonne continuation !

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La collaboration avec les communes de Bresson et d'Eybens dans le cadre de la CTG se concrétise dès 2022. Bresson ouvre sa soirée parentalité « les jeunes et les réseaux sociaux » aux habitants d'Eybens et Poisat. Le **20 janvier 2022 à 19h**, sur inscription, 04 76 25 26 61 ou mairie.bresson@wanadoo.fr. Poisat proposera également une soirée parentalité sur « le jeu libre » à tout le territoire de la CTG. Le **8 février 2022 à 20h**, sur inscription, 04 76 25 89 19 ou contact.cscs@ville-poisat.fr. Enfin, la commune d'Eybens a ouvert son réseau éducation aux professionnels des communes de Bresson et de Poisat. Elle proposera au 1er trimestre 2022, une rencontre sur « les émotions du jeune enfant » aux professionnel-els du territoire.

Vacances & mercredis

L'Association des Centres de Loisirs vient à votre rencontre **le 14 décembre à 18h30** lors du comité consultatif éducation en mairie, salle du conseil municipal.



Les mercredis à partir de janvier 2022

Le temps de restauration reste communal
L'ACL propose un accueil au CSCS dès 13h et jusqu'à 18h

Les vacances

Accueil dès 8h et jusqu'à 18h
Les repas seront fournis par le prestataire Guillaud traiteur y compris ceux des mardis et jeudis. Accueil échelonné de 8h à 9h

Accueil des enfants de 3 à 14 ans.

Les enfants de moins de 3 ans scolarisés peuvent être accueillis.

Renseignements & inscriptions

Poisat

Au CSCS de 14h30 à 18h
accueil.cscs@ville-poisat.fr
04 76 25 89 19

Pour les autres sites de l'ACL

Renseignements auprès de l'ACL
11 avenue Jean Perrot à Grenoble
secretariat@acl-grenoble.org - 04 76 87 76 41
<http://www.acl-grenoble.org>

L'accueil de loisirs à Poisat sera subventionné par la commune ; les habitants de Romage et Champaney sont subventionnés pour le site d'Herbeys.

Modes de règlement acceptés : espèces, chèques, CESU (uniquement papier), chèques vacances, carte bancaire (uniquement au siège de l'association).

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes



Campagne élections CMEJ

Avec enthousiasme et des envies, ils étaient 16 candidats de CM1 et CM2 à avoir présenté leur candidature aux élections du CMEJ le jeudi 9 décembre. Ils prendront leur fonction début janvier 2022, pour un mandat de deux ans. Une séance plénière sera alors organisée dans la salle du conseil municipal en présence du Maire et l'élue déléguée au CMEJ.

Le 12 novembre dernier, les candidats et leurs parents étaient conviés à une réunion d'information en présence de Sarah Benallou, élue déléguée au CMEJ et de Christophe, animateur citoyenneté afin de présenter le fonctionnement du CMEJ et de mesurer l'investissement que représente leur engagement.

Les candidats ont préparé leur campagne électorale, avec l'aide de Christophe, animateur citoyenneté et de Léa, nouvelle animatrice BCD ; premiers pas de la construction des bases de leur engagement citoyen.

Culture

Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et masque obligatoire dès 6 ans.

Festivités de Noël

Jeudi 16 décembre dès 16h30 - Place Georges Brassens. Avant d'assister à la déambulation de Karnavires, venez profiter des différentes animations qui seront proposées dès 16h30 : père Noël, dégustation d'huîtres, vin chaud, crêpes, châteaux gonflables, « petite ferme » avec l'association les Ti Poon's de Herbeys.

Déambulation par la Cie Karnavires

« Image par Image » - Jeudi 16 décembre à 18h30 - Départ Place Georges Brassens

Ils ont traversé les siècles à la vitesse de la lumière, Charmeurs incontestés du feu, ils font rire le ciel muet et sont riches d'une infinité de rêves plus réels que la réalité. Écoute... Écoute et regarde l'incroyable histoire des Illumineurs !» Magie des images, magie du feu, ce spectacle emporte le public dans un voyage qui va transformer un instant l'espace et le temps. Les rues, les trottoirs deviennent brûlants de l'énergie qui les envahit. Des structures lumineuses comme des constellations, surgissent à chaque coin de rue. Les Illumineurs, personnages extraordinaires, orchestrent cette apothéose d'étincelles comme un immense cabaret ouvert vers les étoiles.

LAISSE BéTON

Par la Cie des sons du local - Vendredi 28 janvier à 20h - Espace Léo Lagrange



SPECTACLE MUSICO - THÉATRAL

Sur réservation à accueil.mairie@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 49 75
TOUT LE MONDE AIME RENAUD.

Les quatre membres de la Cie des Sons du Local se sont trouvés une admiration commune pour le chanteur et pour ses textes. Ils se retrouvent donc naturellement autour de ce projet de concert théâtralisé en prenant le pari de présenter une relecture musicale cohérente de son œuvre étendue sur plus de 4 décennies. Simon

Giroud, comédien, chante les textes de Renaud dans un spectacle où chaque morceau a fait l'objet d'un travail de ré-arrangement minutieux, tout en respectant l'esprit de l'œuvre originale. Doté d'un solide sens de l'observation des mœurs et des travers de ses contemporains, le personnage interprété par le comédien nous livre ici une critique acerbe de la société dans laquelle chacun patauge avec plus ou moins de bonheur. Le spectateur découvrira ainsi sous un autre éclairage les textes de Renaud en suivant la trajectoire de vie d'un citoyen énervé par ses propres contradictions.

Faut qu'ça guinche

Concert - Vendredi 18 mars à 20h - Espace Léo Lagrange

Sur réservation à accueil.mairie@ville-poisat.fr ou au 04 76 25 49 75

Faut qu'ça guinche est un groupe de chanson française « festive » : une énergie débordante sur scène, des textes travaillés tantôt militants, tantôt plus intimes, des influences rock et tzigane tout cela joué avec des instruments acoustiques (violin, accordéon). En quelques mots, une musique populaire qui dépote ! Avec près de 10 ans de carrière, plus de 600 concerts, 10 000 albums vendus, un "prix SACEM", le groupe *Faut qu'ça guinche* plaide toujours pour une chanson vivante au plus proche du public. Leurs concerts sont des spectacles qui offrent généreusement à voir et à entendre, à réfléchir et à rire, et donnent rapidement envie de se rapprocher et de danser jusqu'au bout de la nuit !

On les a vus sur scène à côté de groupes comme HK et les saltimbanks, La rue Kétanou, Les Fatals Picards, Boulevard des airs, Debout sur le Zinc...

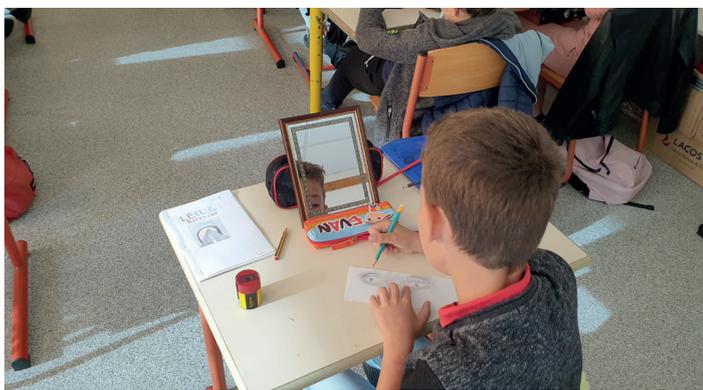
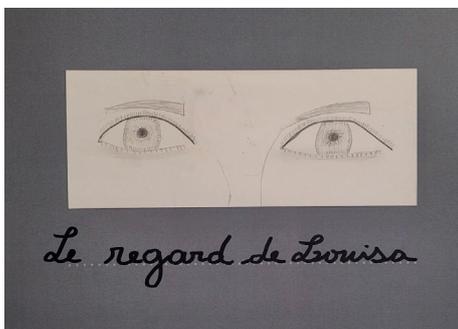
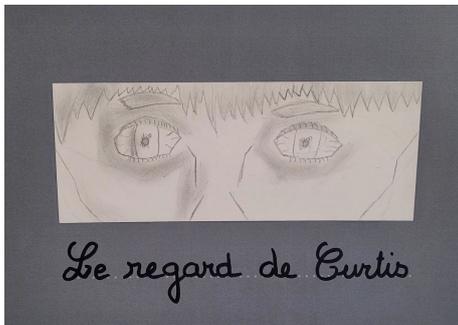


Atelier artistique «Cabinet Rembrandt» à l'école élémentaire



Cet atelier était proposé par la bibliothèque municipale en collaboration avec Grenoble-Alpes Métropole.

« En début d'année scolaire, pour nous préparer à la venue d'Albane Paillard-Brunet, plasticienne intervenant dans le cadre d'un atelier artistique autour du cabinet Rembrandt, nous avons découvert qui était cet artiste. Nous avons étudié la technique du clair-obscur et celle de la gravure. Puis nous avons créé différentes productions en peinture et en volume, sur le thème de l'ombre et la lumière. Le 5 octobre, avec l'intervenante, nous avons plus particulièrement travaillé sur les autoportraits de Rembrandt et avons appris à observer les expressions de notre regard pour le dessiner. Cette intervention nous a beaucoup plu ! ». **Les élèves de CM2**



Vacances de Noël

La bibliothèque sera ouverte le lundi 20 et le mercredi 22 décembre de 16h à 18h et sera fermée du 24 au 31 décembre.

Accès des associations au CSCS



Suite aux travaux réalisés au CSCS, l'entrée et l'accès aux activités associatives, situées au 1er étage du bâtiment, sont signalés côté avenue Pierre Mendès France. Merci de bien emprunter cet accès et de ne pas circuler dans les locaux dédiés à l'accueil des enfants.



Les P'tites nuits - Bal Folk



Les danses traditionnelles sont synonymes de joie, d'échanges et d'énergie collective.

Les 11 et 12 mars 2022, l'association Terre à pied, avec le soutien de la ville de Poisat, organise un festival de deux jours, Les P'tites nuits. Dénommées aussi bal folk, ces deux soirées vous feront (re) découvrir les sonorités des violons, accordéons diatoniques, clarinettes.

Difficile de ne pas entrer dans la danse !

Thomas BLANCHET : association.terreapied@gmail.com ou au 06 32 45 22 14.

L'Abeille Dauphinoise



Les fêtes approchent ! Vous pouvez offrir une formation, avec un chèque cadeau utilisable tout au long de l'année.

Vous souhaitez installer une ruche ou des ruches, en savoir plus sur les abeilles ou vous initiez à l'apiculture : chaque année l'Abeille Dauphinoise propose une formation initiation entre mars et septembre.

Quand et comment vous inscrire : dès le mois de décembre, vous pouvez consulter les dates des formations sur notre site ou passer nous voir.

L'équipe des bénévoles est toujours présente pour vous accueillir au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila, à Poisat, le mercredi après-midi et le samedi matin. 04 76 25 07 09 - www.abeille-dauphinoise.fr

Association Bibliothèque Georges Brassens



Lectures sur le pouce

Vous avez aimé un livre ?

Vous souhaiteriez échanger, en lire quelques lignes ... le partager ou tout simplement écouter des morceaux choisis par d'autres personnes ?

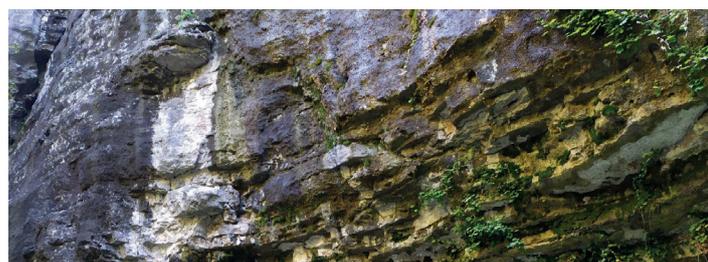
Alors « Les lectures sur le pouce » sont faites pour vous.

Le samedi toutes les six semaines, entrée libre de **10h à 12h salle Léo Ferré**

La prochaine séance aura lieu **le 8 janvier 2022.**

Par la suite, n'hésitez pas à consulter le panneau lumineux ou le site ville-poisat.fr

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Balade découverte aux bois des Vouillants

"A initiative de Claude, nous nous sommes retrouvées, une après-midi ensoleillée, sur le parking haut des Vouillants (au-dessus de Seyssinet). Claude avait bien préparé la balade que nous allions faire ensemble. Elle avait repéré une foule de choses qu'elle nous a fait découvrir pendant que nous marchions : sur la géologie du lieu, les arbres, les plantes, la faune qu'on y rencontre et nous avons échangé sur Jean-Jacques Rousseau qui aimait tout particulièrement l'endroit. Elle nous a remis à chacune une synthèse écrite de tout ce que nous avons observé au cours de la promenade. Outre le plaisir de nous promener ensemble, nous avons apprécié de découvrir les bois des Vouillants sous un angle nouveau."

<http://rerspoisat.free.fr> - rerspoisat@free.fr - 07 83 63 29 04

Consol' (conciergerie solidaire, Eybens)



Créée en 2015, Consol' est une association qui a pour objet de retisser du lien social sur le territoire et d'accompagner le retour à l'emploi de personnes en recherche d'emploi.

CONSOL', la conciergerie solidaire proche de chez vous !

Le local de Consol' ouvre ses portes 3 jours par semaine à deux pas de Poisat, au-dessus de la Poste d'Eybens.

Une conciergerie ? C'est un lieu qui propose des services de proximité et du quotidien pour ses clients. N'hésitez pas à pousser la porte du local pour venir vous renseigner sur nos services et rencontrer l'équipe :

- 2 salariées sont responsables du repassage (repassage soigné et rapide) et 2 salariés sont en charge des coups de main à domicile (tout ce que vous n'osez pas demander à un artisan ou que vous n'avez pas le temps de faire...) mais qui vous rendrait le quotidien plus léger : monter un meuble acheté en kit, poser une étagère, aide au jardinage, changer un lustre, etc.

- et aussi Christelle, Véro, Béa, Catherine, Pascale, Gérard : les bénévoles investis dans le projet.

L'ambiance est conviviale, les clients accueillis et écoutés, les tarifs accessibles, le parking facile.

Pour toute demande de services (repassage ou coup de main), venez nous rencontrer et échanger sur le projet. A très bientôt ! L'équipe de CONSOL

Rendez-vous les mardis - mercredis - jeudis de 7h45-12h et de 16h-18h30
<http://consoleybens.fr/> - info@consoleybens.fr - 07 68 36 39 19

Association des Parents d'Elèves



L'année scolaire est à peine commencée et les projets s'enchaînent enfin dans un contexte sanitaire plus apaisé ! Voici quelques actualités de novembre :

- La matinée jeux de société a eu lieu le samedi 20 novembre, jour de l'anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'Enfant, dans l'espace Léo Lagrange. Petit-es et grand-es ont pu jouer, jouer et jouer encore, et découvrir de nouveaux jeux grâce à l'animation OIKA OIKA !

- Les commandes de chocolats et nougats sont terminées ! Livraison assurée avant les vacances. Vivement que les colis arrivent pour accompagner nos goûters et repas de fêtes !

A noter dans vos agendas sûrement déjà bien remplis :

- Les Galettes des Reines et des Rois ou les galettes de l'égalité seront fabriquées maison : nature, chocolat, pommes, brioches ; il y en aura pour tous les goûts. Elles seront partagées en janvier entre parents, grands-parents, nounous et enfants, en salle Vigier en partenariat avec

l'équipe d'animation périscolaire du CSCS. Date prévue sous réserve d'un contexte favorable, le vendredi 21 janvier 2022 de 16h30 à 18h30. L'APE fournira les boissons et chaque bonne volonté pourra déposer sa galette au CSCS le vendredi matin.

- Vous pouvez commencer à trier vos caves, garages ou autre point de stockage d'affaires pour enfants, car nous prévoyons si vous êtes partant-e-s pour nous aider la Broc'enfance un dimanche de mai ! (Si vous souhaitez nous donner un coup de main, merci de vous manifester par mail ou nous interpeller devant les écoles, si nous ne sommes pas assez nombreux-ses l'événement n'aura pas lieu)

- Notre Assemblée Générale se tiendra le mercredi 26 janvier à 20h dans une des salles communales, nous vous y attendons bien entendu très nombreux-ses !!!

Lætitia ROMAIN, pour l'ensemble du bureau de l'APE, Delphine, Murielle, Marielle, Olivier, Florent, Thibault

Les parents délégués des écoles pré-élémentaires et élémentaires ont été élu-es le 8 octobre. Ils-elles représentent un lien important entre les enseignantes et l'administration de l'école d'une part, et les familles d'autre part. Ils-elles assistent aux 3 conseils d'école.

N'hésitez pas à les solliciter pour les relations avec l'équipe enseignante, le service Enfance Jeunesse & Vie Associative et le Comité Consultatif Éducation de la Ville de Poizat en utilisant l'adresse suivante : ape.poisat.ped@ml.free.fr ou directement sur leur mail personnel qu'ils-elles vous communiqueront.

Nous vous invitons à suivre nos actualités sur le nouveau blog de l'APE : <https://apepoizat.blogspot.com/>
En vous souhaitant une excellente fin d'année 2021 et beaucoup de bonheur à partager en 2022 !
ape.poisat@free.fr

Maison pour tous



Quoi de neuf à la Maison Pour Tous ?

Afin de répondre aux besoins de nos adhérents, un nouveau créneau de pilates confirmés a été ouvert le vendredi de 20h à 21h où des places sont encore disponibles. Par ailleurs, certaines autres activités ne sont pas encore complètes. Retrouvez la liste sur notre toute nouvelle page Facebook : <https://www.facebook.com/mptpoizat>

Par le biais de celle-ci, vous retrouverez toute l'actualité de la MPT ainsi que des reportages photos et vidéos qui vous permettront de découvrir le contenu des différentes animations proposées.

A très vite !

infompt@mpt-poisat.fr - <http://blog.mpt-poisat.fr>

Associations et demandes de subventions 2022

Associations, pensez à nous adresser votre demande de subvention 2022 !
Le dossier est à télécharger en ligne (<https://ville-poisat.fr/subventions>) et à retourner
avant le 31 janvier 2022.

La Gendarmerie BTA de Eybens vous informe et vous alerte avec PanneauPocket



1 Téléchargez l'application
PanneauPocket 

2 Recherchez la Gendarmerie
BTA de Eybens - 38320

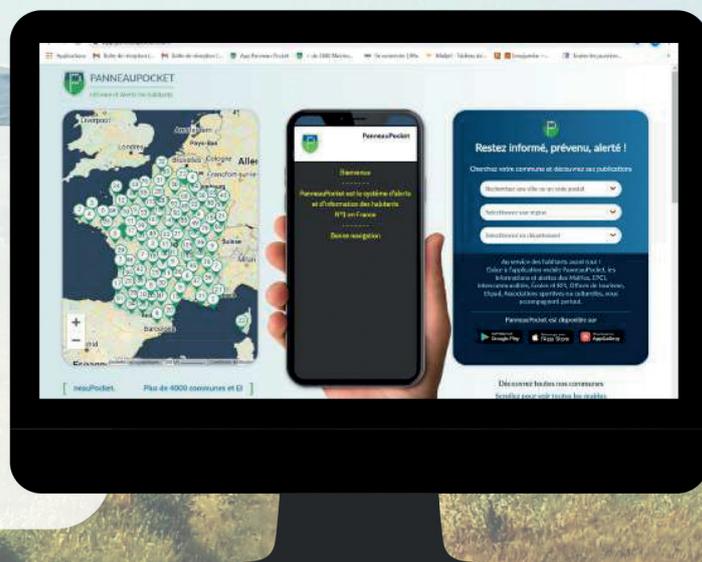
3 Cliquez sur le  pour
l'ajouter à vos favoris

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Disponible aussi
sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com





Décembre

Mardi 14 - 18h30
**Comité consultatif
éducation**
Salle du conseil municipal

Jeudi 16
Dès 14h
**Remise des colis
aux Aïnés**
Informations p.11
Hall de la mairie

Dès 16h30
Festivités de Noël
Place Georges Brassens



Lundi 20 - 13h30 / 15h30
Collecte de textiles
Association LA REMISE
Esplanade du 8 mai 1945

Janvier

Lundi 10 - 19h
Conseil municipal
Salle du conseil municipal

 **Vendredi 14 - 19h**
Vœux à la population
Espace Léo Lagrange

Samedi 15 - 10h
**Projet « Les Hauts du
Château »**
RÉUNION PUBLIQUE
En mairie

 **Jeudi 20 - 19h**
**Soirée parentalité
« Les jeunes et les
réseaux sociaux »**
À BRESSON
Sur réservation, voir p.13 CTG

 **Vendredi 28 - 20h**
**Spectacle
musico - théâtral**
Sur réservation, voir p.14
Espace Léo Lagrange

Février

 **Mardi 8 - 20h**
**Soirée parentalité
« Le jeu libre »**
Espace Léo Lagrange
Sur réservation, voir page 13
CTG

Mercredi 9 - 18h
**Comité consultatif
culture & festivités**
Salle du conseil municipal

Mars

**Vendredi 11 & Samedi 12 -
20h30 / 00h00**
Bal Folk
Informations p.16
Espace Léo Lagrange

Lundi 14 - 19h
Conseil municipal
Salle du conseil municipal

 **Vendredi 18 - 20h**
Concert
Sur réservation, voir p. 14
Espace Léo Lagrange